

PROGRAMME DE FORMATION

PARENTALITE ET PRECARITE SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES

PRIX : 300€ TTC /participant·e
250€ TTC si adhérent·e·

DUREE :
7H

Date et lieu à préciser

Equipe pédagogique : MRIE

Ressources techniques et pédagogiques

Formation comprenant une présentation des données et travaux sur la précarité, une introduction à deux outils méthodologiques pour développer son éventail d'actions, ainsi que des temps d'échanges sur les pratiques des professionnels.

Support de présentation et bibliographie sont fournis par mails à l'issue de la séance.

Evaluation des acquis

Formation en petit groupe (20 personnes maximum) afin de préserver une qualité d'interactions et d'échanges, pour que ce temps soit un moment de rencontres professionnelles et consolidation des connaissances. Évaluation de satisfaction à l'oral par les participants et "tour de table" collectif.

Evaluation Qualité

Une évaluation de votre satisfaction vous sera demandée en fin de formation.

PUBLIC : Fonctionnaires, agents contractuels des collectivités locales, des organismes parapublics, élu·e·s, professionnel·le·s de la petite enfance et de la protection de l'enfance, bénévoles associatifs.

Professionnel·le·s, bénévoles en lien avec des personnes en situation de grande précarité et/ou développant des projets spécifiques ciblant ces publics

PREREQUIS : Aucun prérequis

Objectifs pédagogiques

- Rendre compte des incidences de la précarité sur les familles en termes d'insécurité (matérielles, affectives) et d'empêchements éducatifs.
- Retracer l'histoire et les enjeux du soutien / accompagnement à la parentalité dans le champ social à partir des années 1970.
- Construire des repères pour soutenir et accompagner les parents vivant la précarité.

Contenu de la formation

Cette formation a pour objectif de développer les connaissances générales sur les incidences de la précarité sur la parentalité et sur les démarches pouvant soutenir la relation parent-enfant.

Nos analyses se centrent sur les vécus des personnes en situation de précarité. En effet, la précarité, et plus encore le cumul de précarités (relatives au logement, à la santé, à l'accès aux modes de garde, aux moyens financiers, etc.) crée des empêchements éducatifs. Nos analyses s'appuient également sur des apports théoriques s'intéressant à la manière dont se sont construites les démarches de soutien à la parentalité en France à partir de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle.

Les initiatives variées que nous explorons ici prennent en compte ces empêchements liés à la précarité pour réfléchir aux manières de redonner des sécurités aux parents, et de soutenir les familles vivant la précarité. Nous nous appuyons sur des expérimentations et des projets que nous avons accompagnés et qui sont riches d'enseignements : les Maisons des familles, les *tiny houses* ou studios en location intercalaire portés par le FNDSA, Le Mas et Alynea, un groupe de réflexion de parents d'enfants confiés à l'ASE, etc.

INSCRIPTION